

### 1. Identification des sites de récolte

1 site = 3-4km de large

#### Règles obligatoires

- Pas eu de plantation depuis 1970, repousse naturelle seulement (s'aider des vues aériennes sur <https://remonterletemps.ign.fr/telecharger> )

- Plus de 50 individus en âge de fructifier sur le site ou dans l'environnement immédiat (sauf espèces disséminées type cormier). Pour laisser des graines sur site après notre récolte et récolter sur un maximum d'individus.

#### Règles conseillées

- ne pas prélever à moins de 500m de plantations récentes, voies de transport...  
- prélever dans des paysages préservés

### 2. Récolte des fruits

#### Règles obligatoires

- Noter sur un plan le lieu de récolte  
- Diversifier sa collecte au maximum et récolter sur des plants de morphologie différente  
- Prélèvement au maximum ¼ des graines produites par le plant  
- Ne surtout pas mélanger les fruits récoltés d'espèces différentes !

#### Conseils de récolte

- Récolter les fruits seulement. Éviter de prendre les grappes entières et éviter les feuilles (problème pour nettoyage et risque de moisissure)  
- Pour la majorité des baies : les fruits viennent tous seuls quand ils sont mûrs.  
- Peser les fruits récoltés et le noter au dos du plan du lieu de récolte avec la date de récolte et si possible le temps passé à récolter

#### Conseils de conservation

- Pour les BAIES : possibilité de conserver les fruits au frigo dans un gros sac de congélation par exemple. Le laisser ouvert et contrôler de temps en temps que les fruits ne moisissent pas.  
- Pour les fruits secs : les mettre à sécher sur un tamis ou bien étalés pour éviter qu'ils moisissent, dans un endroit abrité du soleil.

Nous appeler pour que l'on puisse venir chercher la récolte le plus rapidement possible pour dépulpage et envoi en pépinière.

#### Espèces utilisées en haie

- Erable champêtre
- Erable de Montpellier
- Amelanchier ovalis
- Charme
- Cornouiller mâle
- Cornouiller sanguin
- Noisetier
- Aubépines
- Fusain d'Europe
- Bourdaine
- Houx
- Troène des bois
- Chèvrefeuille des bois
- Chèvrefeuille d'Etrurie
- Camérisier à balais
- Prunier
- Prunellier
- Cerisier de Ste Lucie
- Pommier sauvage
- Poirier commun
- Poirier à feuille d'Amandier
- Nerprun alaterne
- Nerprun purgatif
- Groseillier sauvage
- Eglantiers
- Sureau noir
- Alisier blanc
- Sorbier des oiseleurs
- Cormier
- Alisier torminal
- Orme champêtre
- Viorne lantane
- Viorne obier
- Viorne tin

# COMMENT ADHÉRER ?

La procédure pour valoriser des végétaux par la marque se déroule en trois étapes :

- 1 Dépôt du dossier de candidature incluant la liste des espèces que vous souhaitez proposer par région d'origine.
- 2 Audit dans votre établissement pour vérifier l'adéquation de vos pratiques avec le référentiel technique de la marque (suite à un premier avis favorable du comité de marque sur votre dossier de candidature).
- 3 Avis du comité de marque pour utiliser la marque collective.

**AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT  
[www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)

Retrouvez tous les contacts, les informations, les documents, la liste des végétaux de la marque, les bénéficiaires et les modalités d'adhésion sur [www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr)

contact :  
Sandra Malaval  
[sandra.malaval@cbnmpm.fr](mailto:sandra.malaval@cbnmpm.fr)  
tél. 05 62 95 87 86



La marque Végétal local a été élaborée dans le cadre d'un partenariat entre le réseau des Conservatoires Botaniques nationaux, Plante et Cité et l'Afac-Agroforesteries.

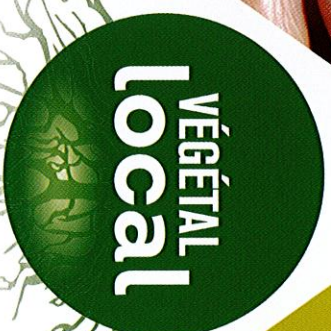
Cette marque collective a pu voir le jour grâce au soutien de nombreux partenaires :



Végétal local est une marque collective simple de l'Agence française pour la biodiversité, déposée à l'INPI depuis janvier 2015.

publié en janvier 2018 • crédits photo : G.Coueron/CBNPMP, S.Malaval/CBNPMP, L.Gire/CBNPMP ; Afac-Agroforesteries • conception graphique : [www.mariedetroye.fr](http://www.mariedetroye.fr) • imprim'vert et PEFC/FSC

# POUR LA BIODIVERSITÉ DE NOS TERRITOIRES



**AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

[www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr)

# VÉGÉTAL LOCAL QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les maîtres d'ouvrage et les gestionnaires d'espaces souhaitent de plus en plus utiliser des plantes sauvages de provenance locale. Jusqu' alors, le marché français était dépourvu de dispositif pour garantir et contrôler l'origine de ces végétaux sauvages.

Avec la marque collective Végétal Local, les semences de base sont prélevées dans le milieu naturel de votre territoire. La production est garantie d'origine locale. Dans un souci de cohérence écologique, 11 régions biogéographiques indépendantes des régions administratives ont été définies comme trame réglementaire de la marque.

La marque Végétal Local est de plus l'assurance que ces végétaux ont conservé un maximum de leur diversité génétique, garantie d'une bonne adaptation à court et long terme.

Ces végétaux de la marque Végétal Local sont adéquats pour la restauration écologique, l'agroforesterie, ou tout autre aménagement dont l'objectif est la conservation de la biodiversité (trame verte et bleue, gestion des espèces exotiques envahissantes, transition Zéro-phyto...).

# UNE LONGUE CO-ÉVOLUTION AU SERVICE DES ÉCOSYSTÈMES

Les végétaux sauvages d'origine locale rendent de nombreux services écosystémiques. Issus d'une longue co-évolution avec la faune et la flore locales, ils contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes auxquels ils sont inféodés. Privilégier ces végétaux, c'est :

- > **participer** à la fonctionnalité écologique des milieux
- > **conserver** le potentiel adaptatif vis à vis des changements globaux
- > **permettre** l'accueil et l'interaction avec la faune sauvage
- > **améliorer** la résistance aux maladies et ravageurs
- > **favoriser** la résilience des écosystèmes

## ... des outils pour

« Avec Végétal Local, on favorise aussi le développement social et économique des régions »

Stéphanie HUC, du Conservatoire botanique national alpin

« Avec ces végétaux, on arrive à favoriser un développement fort de la biodiversité. »

Frédéric Jacob, utilisateur de végétaux labellisés après aménagement sur un site EDF



[www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr)

Retrouvez en ligne toute l'offre en végétaux de la marque

Effectuez votre recherche par région ou par producteur pour trouver les végétaux collectés et produits dans chaque territoire.

**11 régions biogéographiques**



la biodiversité

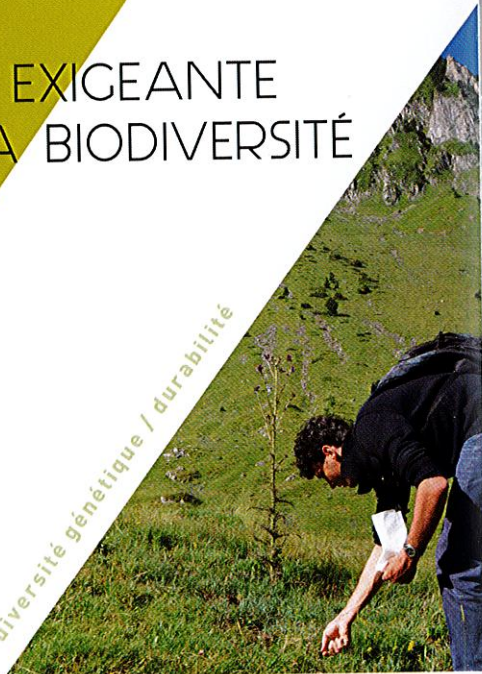


# UNE MARQUE EXIGEANTE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

## La collecte

Elle doit avoir lieu dans le milieu naturel, sur des sites exempts de semis ou plantation, sur des végétaux autochtones. Elle est conduite de manière durable et responsable, en respectant les milieux naturels et la flore sauvage. Elle est réalisée de manière à obtenir une importante diversité génétique dans le lot collecté.

*diversité génétique / durabilité*



## La production

Le référentiel technique de la marque exige que les semences soient multipliées dans la région d'origine de la collecte, et que les arbres et arbustes soient élevés localement. Les procédés de production doivent maximiser la diversité génétique des végétaux commercialisés.

*conservation / proximité*



**Ces activités non délocalisables participent au dynamisme socio-économique des territoires.**

## L'utilisation

Les végétaux de la marque sont adaptés à leur région d'origine, pour une utilisation

*contrôle / traçabilité*



*adaptation*